

Barème d'honoraires Transaction



Mise à jour le 29 mars 2024

Transactions Immobilières à usage d'habitation :

Jusqu'à 165 000 € : forfait de 10 000 €TTC*

De 165 001 € à 1 000 000 € : 6 % TTC*

Au-delà de 1 000 001 € : 5 % TTC*

Transactions immobilières à usage Professionnel

Fonds de commerce : forfait 12 000 €TTC

Murs commerciaux : 6 %TTC

***Taux de TVA en vigueur le jour de la signature du contrat**